

Octroi par l'Autorité des Marchés Financiers d'une dérogation à l'obligation pour les membres du consortium agissant de concert (composé de EP Equity Investment III s.à r.l., Fimalac et Attestor) et leur véhicule d'investissement (France Retail Holdings) de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Casino

Paris, le 10 janvier 2024

Casino annonce que l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») a octroyé le 9 janvier 2024 une dérogation à l'obligation pour les membres du Consortium agissant de concert (composé de EP Equity Investment III s.à r.l., Fimalac et Attestor) et leur véhicule d'investissement (France Retail Holdings) de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Casino en application des articles 234-8, 234-9, 2° et 234-10 du Règlement général de l'AMF.

Le Groupe rappelle que la réalisation de sa restructuration financière reste soumise à la satisfaction (ou la renonciation, lorsque cela est permis par le projet de plan de sauvegarde accélérée) des conditions suspensives suivantes :

- décisions des autorités de la concurrence¹, autres que la Commission Européenne, autorisant ou ne s'opposant pas à la restructuration telle que prévue par le plan de sauvegarde accélérée de Casino ;
- autorisation par le Ministère de l'Economie français au titre du contrôle des investissements étrangers ;
- autorisation par la Commission Européenne au titre de la réglementation sur les subventions étrangères (*Foreign Subsidies*) ;
- autorisation par l'Autorité luxembourgeoise des assurances du changement de contrôle indirect de Casino RE (filiale de réassurance du Groupe) ; et
- arrêté des plans de sauvegarde accélérée de Casino, Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Monoprix et Ségisor par le Tribunal de commerce de Paris.

¹ Autorités de la concurrence du Maroc, du Kosovo, de la Serbie et de la Macédoine du Nord.

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Christopher WELTON – cwelton.exterieur@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 64 17

ou

IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie Abadie - sabadie@groupe-casino.fr – Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

ou

directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78

Agence IMAGE 7

Karine Allouis - kallouis@image7.fr - Tél : +33 (0)6 11 59 23 26

Laurent Poinot - lpoinot@image7.fr - Tél : + 33(0)6 80 11 73 52

Franck Pasquier - fpasquier@image7.fr - Tél : + 33(0)6 73 62 57 99